

Laval théologique et philosophique



Jacques Le Goff, *Le retour en grâce du travail. Du déni à la redécouverte d'une valeur*. Paris, Centre de recherche et d'action sociales (Ceras) ; Namur, Éditions Lessius, 2015, 127 p.

Olivier Héma

Volume 74, Number 2, June 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1058107ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1058107ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Héma, O. (2018). Review of [Jacques Le Goff, *Le retour en grâce du travail. Du déni à la redécouverte d'une valeur*. Paris, Centre de recherche et d'action sociales (Ceras) ; Namur, Éditions Lessius, 2015, 127 p.] *Laval théologique et philosophique*, 74(2), 331–332. <https://doi.org/10.7202/1058107ar>

C'est une œuvre colossale que proposent Gerson et son équipe. Le pari est réussi : donner en un seul volume une traduction intégrale de Plotin dans un anglais moderne et accessible, basée sur un texte grec mieux établi, avec ce qu'il faut de notes et d'introductions pour retourner à des textes anciens pertinents.

Richard DUFOUR
Université Laval, Québec

Victor HUGO, **Du péril de l'ignorance**. Préface de Marie-Noël Rio. Paris, Les Éditions du Sonneur (coll. « La petite collection »), 2010, 40 p.

Ce discours célèbre de Victor Hugo (1802-1885) a été prononcé à l'Assemblée Constituante de la Deuxième République, alors que l'auteur des *Misérables* était député de la Constituante, le 10 novembre 1848. Cette retranscription constitue une véritable apologie de la culture générale, de la scolarisation et de la lecture, à partir d'un diagnostic simple : « C'est à la faveur de l'ignorance que certaines doctrines fatales passent de l'esprit impitoyable des théoriciens dans le cerveau confus des multitudes » (p. 27). Afin de contrer l'ignorance et la misère, Victor Hugo prône avec ferveur l'amélioration de ce qu'il nomma « le développement des tendances intellectuelles » (p. 28) ; il veut « multiplier les écoles, les chaires, les bibliothèques, les musées, les théâtres, les librairies » (p. 31). Sans s'illusionner sur l'éventualité d'un monde sans pauvreté, le député de Paris souhaitait néanmoins un partage plus juste des savoirs et de la foi, notamment par un accès généralisé à l'éducation : « [...] le bien-être matériel ne peut et ne pourra jamais être que le partage de quelques-uns, tandis que le bien-être religieux, c'est-à-dire la croyance, le bien-être intellectuel, c'est-à-dire l'éducation, peuvent être donnés à tous » (p. 30). Pour résumer ce texte, on retiendra simplement cette phrase prophétique de Victor Hugo : « Le jour où l'ignorance disparaîtrait, les sophismes s'évanouiraient » (p. 27).

Dans sa préface utile qui met en contexte la pensée du grand poète français juste avant l'arrivée au pouvoir du Prince Louis-Napoléon Bonaparte, l'essayiste Marie-Noël Rio cite les carnets d'exil d'un Victor Hugo désenchanté et trahi, lorsqu'il décrivait après coup ce qu'avait été l'Assemblée Constituante : « puérile et sénile » (p. 11), et « presque entièrement composée d'hommes qui, ne sachant pas parler, ne savent pas écouter » (Victor Hugo, cité par Marie-Noël Rio, p. 10). Opposant les possibilités d'une démocratie efficace (face aux besoins infinis des masses) à la médiocrité des parlementaires au pouvoir en 1848, l'ancien député de Paris écrivit avec amertume : « Je contemple souvent en rêvant l'immensité de la salle et la petitesse de l'Assemblée » (Victor Hugo, cité par Marie-Noël Rio, p. 11). Près de deux siècles plus tard, ce plaidoyer concis et percutant de Victor Hugo reste toujours, hélas ! d'une brûlante actualité dans notre époque aux assises instables, au moment où l'enseignement de l'histoire nationale — comme bien d'autres domaines de base — semble remis en question depuis plusieurs années. On relira avec intérêt ce petit livre aux grandes idées qui vont à l'essentiel.

Yves LABERGE
Université d'Ottawa

Jacques LE GOFF, **Le retour en grâce du travail. Du déni à la redécouverte d'une valeur**. Paris, Centre de recherche et d'action sociales (Ceras) ; Namur, Éditions Lessius, 2015, 127 p.

Jacques Le Goff, qui n'est pas à confondre avec l'historien médiéviste français avec qui il a une parfaite homonymie, fut inspecteur du travail. Il a longtemps dispensé le cours de droit public à l'Université de Brest et compte dans sa bibliographie des ouvrages de référence aux Presses

universitaires de Rennes : *Du silence à la parole. Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours* (2006), *Droit du travail et société* (2001 et 2003). Par ailleurs, il est chroniqueur à Ouest-France et préside l'Association des amis d'Emmanuel Mounier. Dans cet ouvrage de quatre chapitres, l'auteur aborde la problématique de la pénibilité au travail et sa valeur comme levier de construction de la personne. Il observe une évolution dans la notion du travail. Jadis, le discours social chrétien focalisé sur le statut des travailleurs, s'articulait autour de la dimension austère du travail perçu comme une peine rédemptrice, d'une part, et une vision positive du travail agent de moralisation, d'autre part.

La pensée chrétienne, aux côtés d'autres courants de pensée, n'est pas en reste dans cette nouvelle mise en exergue de la valeur du travail à travers le concept de la personne dans ses dimensions sociale et spirituelle. Aussi Jacques le Goff, en connaisseur averti du monde du travail, a-t-il recours à une panoplie de disciplines telles que l'économie, la philosophie, la sociologie, le droit et la théologie, pour aboutir à ce questionnement éthique : quel est l'apport de la pensée chrétienne en général et celle de l'Église catholique en particulier sur ce *retour en grâce du travail* ?

L'auteur, jetant un regard rétrospectif sur les différentes évolutions de la valeur du travail depuis les années 1950, met en dialogue plusieurs disciplines scientifiques avec la réflexion sociale de l'Église. Il construit son questionnement sur le travail autour de deux enjeux majeurs que sont les notions de l'accomplissement et de la reconnaissance. La résultante de cette mise en perspective des deux axes avec la théologie, permet à l'auteur de proposer dans le quatrième chapitre de son ouvrage une contribution de l'Église : la valorisation du travail comme source d'épanouissement tant sur un plan personnel que collectif.

Sans conteste, cet ouvrage demeure une vraie référence bibliographique pour comprendre l'évolution de la notion du travail dans une approche critique, une mise en tension de plusieurs disciplines scientifiques avec le discours social de l'Église. La contribution de l'Église « à la redécouverte d'une valeur » du travail est l'objectif assigné à cet ouvrage par l'auteur. Dans cette optique, la mention des différentes encycliques sociales est fort appréciable. Cependant, les rares allusions à *Laborem Exercens* étonnent ; on s'attendrait de la part de l'auteur à une plus grande exploitation de cette encyclique majeure sur le travail en vue de l'élaboration d'une théologie du travail.

Olivier HÉMA
Université Laval, Québec

Jacques RACINE, **Monde unique, projet commun. L'engagement social de l'Église**. Montréal, Médiaspaul, 2016, 257 p.

Dans l'ouvrage *Monde unique, projet commun*, Jacques Racine, professeur émérite de théologie de l'Université Laval à Québec, expose les différents points de vue et souligne les diverses positions de l'Église sur la question de son engagement social.

Cet ouvrage, reparté en six grands points, met en exergue la déclaration du pape François qui stipule que : « On ne peut plus affirmer [...] que la religion doit se limiter à la sphère privée et qu'elle existe seulement pour préparer les âmes pour le ciel » (p. 9-10). Invitation à l'adresse de l'Église, celle-ci est appelée à repenser sa vocation au-delà des frontières spirituelles pour atteindre l'humain dans sa globalité (holistique). C'est en cela qu'il deviendra possible de construire un monde meilleur où régneront la fraternité, la justice, la paix et la dignité pour tous. Toutefois, au Québec, dans le contexte des débats sur la laïcité, les affirmations de François vont à l'encontre des attentes de certaines personnes qui désirent que la religion soit exclusivement réservée au domaine privé.